

neodisher MediClean forte

Version: 3 / CH

remplace la version: - /
CH

Date de révision:
17.06.2019

Date d'impression
06.12.19

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

neodisher MediClean forte

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées

PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse:

Chemische Fabrik Dr. Weigert GmbH & Co. KG
Mühlenhagen 85
D-20539 Hamburg
No. de téléphone +49 40 789 60 0
No. Fax +49 40 789 60 120
www.drweigert.com

Adresse email de la personne responsable pour cette FDS:

sida@drweigert.de

Fabricant:

Dr. Weigert (Schweiz) AG
Baarerstraße 14
CH-6300 Zug
No. de téléphone +41 41 561 32 90
No. Fax +41 41 561 33 00
www.drweigert.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

GBK/ Infotrac: (USA domestic) +1 800 535 5053 or international +1 352 323 3500
Tox Info Suisse Telefon/téléphone: 145; www.toxi.ch

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Informations complémentaires

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner. Le produit ne contient aucune substance PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

alcools gras alcoylés

No. CAS 120313-48-6

neodisher MediClean forte

Version: 3 / CH

remplace la version: - /
CH

Date de révision:
17.06.2019

Date d'impression
06.12.19

| | | | | | |
|----------------------------------------------|--------|-------------------|-----|------|---|
| Concentration | \geq | 0,1 | $<$ | 1 | % |
| Classification (règlement (CE) no 1272/2008) | | | | | |
| | | Skin Irrit. 2 | | H315 | |
| | | Aquatic Acute 1 | | H400 | |
| | | Aquatic Chronic 3 | | H412 | |

Autres données

pour le texte des avertissements de danger H voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau chaude. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Protéger les secouristes

Secouristes: Faites attention à l'autoprotection

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu à ce jour.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins / Risques

Après l'ingestion avec le vomissement suivant il se produit l'aspiration dans les poumons et ca peut provoquer la pneumonie chimique ou l'étouffement

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements

neodisher MediClean forte

Version: 3 / CH

remplace la version: - /
CH

Date de révision:
17.06.2019

Date d'impression
06.12.19

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en observant la réglementation sur l'environnement. Eliminer selon les réglementations en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure particulière nécessaire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage recommandée

Valeur > 0 < 25 °C

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver le produit dans des récipients fermés.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 10-13 Autres matières combustibles et non combustibles

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

pas de données

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Autres données

Autres paramètres à contrôler ne sont pas connus.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

Protection respiratoire - Note

N'est pas nécessaire mais il faut empêcher de la respiration des vapeurs; En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet.

Protection des mains

Gants résistant aux produits chimiques

Utilisation Contact permanent avec les mains

Matériau approprié néoprène

Épaisseur du gant >= 0,65 mm

Temps de pénétration > 480 min

Matériau approprié nitrile

neodisher MediClean forte

Version: 3 / CH

remplace la version: - / CH

Date de révision: 17.06.2019

Date d'impression 06.12.19

| | | | |
|----------------------|----|----------------------------------------|-----|
| Épaisseur du gant | >= | 0,4 | mm |
| Temps de pénétration | > | 480 | min |
| Matériau approprié | | butyle | |
| Épaisseur du gant | >= | 0,7 | mm |
| Temps de pénétration | > | 480 | min |
| Utilisation | | Contact de courte durée avec les mains | |
| Matériau approprié | | nitrile | |
| Épaisseur du gant | >= | 0,11 | mm |

La protection des mains doit se conformer EN 374.

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale; La protection des yeux doit se conformer EN 166.

Protection du corps

N'est pas nécessaire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | | | | |
|----------------------------------------------------------------------------------|------|--------------------------------|-------------------|--|
| Etat | | liquide | | |
| Couleur | | jaunâtre à brunâtre, limpide | | |
| Odeur | | caractéristique | | |
| La limite de l'odeur | | | | |
| Remarque | | non déterminé | | |
| valeur pH | | | | |
| Valeur température | env. | 10,1 | °C | |
| | | 20 | | |
| Point de fusion | | | | |
| Remarque | | non déterminé | | |
| Point de congélation | | | | |
| Remarque | | non déterminé | | |
| point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | | | | |
| Remarque | | non déterminé | | |
| Point d'éclair | | | | |
| Remarque | | Non applicable | | |
| Le coefficient de l'évaporation | | | | |
| Remarque | | non déterminé | | |
| inflammabilité (solide, gaz) | | | | |
| évaluation | | non déterminé | | |
| limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité | | | | |
| Remarque | | Non applicable | | |
| Pression de vapeur | | | | |
| Remarque | | non déterminé | | |
| Densité de vapeur | | | | |
| Remarque | | non déterminé | | |
| Densité | | | | |
| Valeur température | | 1,07 | g/cm ³ | |
| | | 20 | °C | |
| Hydrosolubilité | | | | |
| Remarque | | miscible en toutes proportions | | |

neodisher MediClean forte

Version: 3 / CH

remplace la version: - /
CH

Date de révision:
17.06.2019

Date d'impression
06.12.19

solubilité(s)

Remarque non déterminé

coefficient de partage: n-octanol/eau

Remarque non déterminé

Température d'inflammabilité

Remarque Non applicable

température de décomposition

Remarque non déterminé

Viscosité

dynamique

Valeur < 10 mPa.s
température 20 °C

propriétés explosives

évaluation non

Propriétés comburantes

évaluation Aucun(e) n'est connu(e).

9.2. Autres informations

Autres données

Aucun(e) n'est connu(e).

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Pas de réaction dangereuse connue.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Pas de réaction dangereuse connue.

10.5. Matières incompatibles

Aucuns connus.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

Espèces rat
DL50 > 2000 mg/kg
méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)
Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

neodisher MediClean forte

Version: 3 / CH

remplace la version: - /
CH

Date de révision:
17.06.2019

Date d'impression
06.12.19

Toxicité aiguë par inhalation

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion/irritation cutanée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

sensibilisation

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Exposition unique

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

exposition répétée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Autres données

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Indications générales

non déterminé

Toxicité pour les poissons (Composants)

alcools gras alcoylés

| | | | | |
|--------------------|-----------------------------------------|---|----|------|
| Espèces | cyprins dorés (<i>Leuciscus idus</i>) | | | |
| CL 50 | 1 | à | 10 | mg/l |
| Durée d'exposition | 96 | h | | |

Toxicité pour les daphnies (Composants)

neodisher MediClean forte

Version: 3 / CH

remplace la version: - /
CH

Date de révision:
17.06.2019

Date d'impression
06.12.19

alcools gras alcoylés

| | | | | | |
|--------------------|---------------|---|---|------|--|
| Espèces | Daphnia magna | | | | |
| CE50 | 0,1 | à | 1 | mg/l | |
| Durée d'exposition | 48 | h | | | |
| méthode | OCDE 202 | | | | |

Toxicité pour les algues (Composants)

alcools gras alcoylés

| | | | | | |
|--------------------|-------------------------|---|---|------|--|
| Espèces | Scenedesmus subspicatus | | | | |
| CE50 | 0,1 | à | 1 | mg/l | |
| Durée d'exposition | 72 | h | | | |
| méthode | OCDE 201 | | | | |

12.2. Persistance et dégradabilité

Indications générales

non déterminé

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Indications générales

non déterminé

coefficient de partage: n-octanol/eau

Remarque non déterminé

12.4. Mobilité dans le sol

Indications générales

non déterminé

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation

Le produit ne contient aucune substance PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Indications générales

non déterminé

Information supplémentaire sur l'écologie

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballages contaminés

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

| | | | |
|--|----------------------------------------|-------------------------------------------|-------------------------|
| | Transport terrestre ADR/RID | Transport maritime IMDG/GGVSee | Transport aérien |
|--|----------------------------------------|-------------------------------------------|-------------------------|

neodisher MediClean forte

Version: 3 / CH

remplace la version: - /
CH

Date de révision:
17.06.2019

Date d'impression
06.12.19

14.1. Numéro ONU

Il n'y a pas de marchandise dangereuse

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

Information pour tous les modes de transport

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir paragraphes 6 à 8

Autres informations

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composants (règlement (CE) no 648/2004)

moins de 5 %:

agents de surface anioniques, agents de surface non ioniques

Autres ingrédients

enzymes

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 1

Remarque Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV

COV

COV (CH)

0 %

Remarque

Le produit contient un maximum de 3% de COV (CH).

COV (CE)

0 % 0 g/l

Autres informations

Le produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H315

Provoque une irritation cutanée.

H400

Très toxique pour les organismes aquatiques.

H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Aquatic Acute 1

Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1

Aquatic Chronic 3

Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 3

Skin Irrit. 2

Irritation cutanée, Catégorie 2

abréviations

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

ICAO: International Civil Aviation Organization

VOC: Volatile Organic Compound

neodisher MediClean forte

Version: 3 / CH

remplace la version: - /
CH

Date de révision:
17.06.2019

Date d'impression
06.12.19

LD: Lethal dose

LC: Lethal concentration

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: Very persistent and very bioaccumulative

SVHC: Substances of very high concern

UN: United Nations

CAS: Chemical Abstracts Service

OECD: Organisation for Economic Co-operation and Development

GHS: Globally Harmonized System of classification and Labelling of Chemicals

REACH: Registration, Evaluation, Autohorisation and Restriction of Chemicals

MARPOL 73/78: International Convention for the Prevention of Pollution From Ships, 1973 as modified
by the Protocol of 1978 (MARPOL: Marine Pollution)

IBC: Intermediate Bulk Container

ASTM: American Society for Testing And Materials

TSCA: Toxic Substances Control Act (USA)

WHO: World Health Organization

IMO: International Maritime Organization

IUCLID: International Uniform Chemical Information Database

SUVA: Schweizerische Unfallversicherungsanstalt

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de
sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une
garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.